

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES AUDIENS

La Charte des Achats Responsables d'AUDIENS a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour nos équipes Achats et nos fournisseurs. Nous souhaitons partager avec eux nos engagements y compris en faveur du développement durable et les intégrer à une démarche de progrès continu.

Nous nous attachons à ce que l'ensemble de nos fournisseurs, respectent les Droits de l'Homme et les exigences éthiques, sociales et environnementales que nous jugeons fondamentales et indispensables à une bonne collaboration. La Charte des Achats Responsables d'AUDIENS présente ces engagements que nous demandons à l'ensemble de nos fournisseurs de respecter, mais également ceux que nous prenons vis-à-vis d'eux.

Cette Charte témoigne de notre volonté d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires. Son respect est une condition déterminante pour assurer la continuité de la relation entre AUDIENS et nos fournisseurs et nous comptons sur eux, mais aussi sur nos équipes, pour l'appliquer au quotidien.

Les engagements d'AUDIENS vis-à-vis de ses fournisseurs

- Concurrence, équité et transparence

Nous appliquons des méthodes d'achats qui stimulent la réelle concurrence entre des fournisseurs.

Nous traitons nos fournisseurs avec honnêteté et respect, et nous donnons les mêmes chances à tous, dans les phases de sélection des fournisseurs pour la construction du panel comme dans l'attribution.

- Responsabilité Sociétale et Environnementale

Pour les appels d'offres qui le permettent, AUDIENS souhaite promouvoir les clauses sociales et environnementales et demande à ses fournisseurs de présenter leurs actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises et de les valoriser comme des avantages compétitifs.

- Réduction des risques de dépendance réciproque

Nous cherchons à éviter toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril AUDIENS ou un de nos fournisseurs. Nous invitons nos fournisseurs à constamment diversifier leur clientèle afin d'éviter une dépendance économique significative.

- Indépendance

Nous refusons toute gratification ou cadeau d'une valeur autre que symbolique (objet publicitaire par exemple) de la part de nos fournisseurs et prestataires.

- Confidentialité

Nous garantissons, tout au long de notre emploi au sein d'AUDIENS ou après l'avoir quitté, la confidentialité des données non publiques relatives à nos fournisseurs communiquées lors de la relation d'affaires avec AUDIENS.

- Conflit d'intérêts

Nous devons nous assurer que nos activités et intérêts personnels, directs ou indirects, n'entrent pas en conflit avec ceux d'AUDIENS. Nous devons pouvoir prendre chaque décision de façon objective, dans le meilleur intérêt pour l'entreprise.

Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un salarié ou un proche (parents, amis...) est susceptible de tirer personnellement profit d'une transaction concernant une entité d'AUDIENS.

Les attentes d'AUDIENS vis-à-vis de ses fournisseurs

- Clause diversité

AUDIENS attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à mettre en œuvre les principes de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité conformément à l'article L 1132-1 du code du travail. Cela se traduit notamment dans les engagements de l'entreprise, le processus de recrutement (sensibilisation et formation de l'ensemble des collaborateurs à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des chances dans le recrutement), la mobilité et dans les actions du quotidien ».

- Exigences sociales

Le fournisseur s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité et en particulier les Droits de l'Homme et conditions de travail.

- Exigences environnementales

Le fournisseur s'engage à veiller à ce que ses activités ne nuisent pas à l'environnement. Il doit se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité

- Contrôle Qualité

Nous procédons à des rendez-vous pour nous assurer du respect des règles de la Charte des Achats Responsables. Ils prennent la forme d'évaluations et d'audits sur site réalisés par AUDIENS

Nous confirmons par la présente :

- ✓ que nous avons reçu et pris pleinement connaissance de la Charte des Achats Responsables d'AUDIENS ;
- ✓ que nous sommes engagés par la mise en œuvre de ces principes et que leur non-respect pourra être considéré comme un manquement à nos obligations, de nature à entraîner, selon la gravité de ce non-respect, la résiliation du contrat ;
- ✓ que nous informerons par conséquent tous nos fournisseurs directs, et les encouragerons à suivre ces principes.

Date : / /

Nom de l'entreprise :

Nom du représentant :

Titre du représentant :

Signature :

Logo/cachet de l'entreprise :